



## Club Léo Lagrange 29570 Camaret-sur-mer

Tél. 02 98 27 92 20 ou 02 98 27 90 49

[info@club-leo-camaret.fr](mailto:info@club-leo-camaret.fr) [www.club-leo-camaret.fr](http://www.club-leo-camaret.fr)

### DEMANDE D'INSCRIPTION EXTERNAT VOILE ou SURF

SIGN	<input type="checkbox"/>
INSC	<input type="checkbox"/>
REGL	<input type="checkbox"/>
LIC	<input type="checkbox"/>

Nom ..... Prénom .....

Date de Naissance .....

Adresse permanente.....

Code Postal ..... Ville.....

Tél. Dom ..... Tél. Vacances.....

Portable ..... Courriel.....

**Dates: du..... au .....**

Activité	MATIN	APRES-MIDI	Niveau
<b>Moussaillon</b> (5 à 7 ans)			
<b>Optimist</b> (à partir de 7 ans)			
<b>Catamaran enfant</b> (10 à 13 ans)			
<b>Catamaran ados/adulte</b> (13 à 17 et +)			
<b>Planche à voile</b> (à partir de 10 ans)			
<b>First class 8</b>			
<b>Fillao</b> Date:			
<b>Surf</b>			

### ATTESTATION

Je soussigné(e).....responsable légal du stagiaire précité:

l'autorise à participer aux activités du Club Léo Lagrange

- autorise les responsables du club en cas d'urgence à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier
- autorise les responsable du CLL à utiliser librement les photographies prises lors du stage, pour la promotion des activités nautiques
- atteste d'avoir pris connaissance des Conditions Générales (au verso) et du Règlement Intérieur du Club Léo Lagrange, de l'arrêté du 9/02/1998 relatifs aux garanties de technique et de sécurité des centres de voile (fourni sur demande), et avoir été informé des capacités requises pour la pratique de l'activité.
- atteste également que le stagiaire précité est apte
  - pour les moins de 16 ans : à s'immerger et à nager 25m ;
  - pour les plus de 16 ans: à plonger et à nager 50m ;

J'atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties associées aux licences fédérales ou au passeport voile et avoir été informés des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux invalidité et décès plus élevés (formulaire fourni sur demande)

Je souscrit,

ou Je refuse de souscrire à ces garanties complémentaires.

Fait à ..... le .....

Signature



## **Conditions générales**

La fiche d'inscription remplie et signée par le responsable légal et le solde doivent être remis obligatoirement avant le début du stage.

En cas d'annulation de votre part (sauf pour cause médicale) ou d'exclusion pour motif grave, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation de la part du Club Léo Lagrange, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).

Le responsable légal du stagiaire mineur devra s'assurer de la présence d'un encadrant et de la possibilité d'organisation de la séance en déposant le stagiaire.

Le club Léo Lagrange ne pourra être tenu pour responsable des accidents ou incidents survenant avant ou après les horaires prévus des séances, ou lors d'une séance préalablement annulée.

Le Club Léo Lagrange décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareils photos, jeux électroniques...).

Le Club Léo Lagrange pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour la promotion des activités du club.

## **Assurances**

Les stagiaires du Club Léo Lagrange sont assurés en cas de décès et d'incapacité permanente (décès : 3 100 € capital de base ; incapacité permanente : selon taux d'incapacité) . Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques : 1 400 € (dont frais de lunetterie : 80 €).

Si un stagiaire est responsable d'un accident, sa responsabilité est couverte (dommages corporels : 30 000 000 €, dommages matériels et immatériels : 15 000 000 €).

Les stagiaires ont la possibilité de souscrire une assurance individuelle supplémentaire ; se renseigner auprès du Club Léo Lagrange.